Zeitschrift: Revue de Théologie et de Philosophie **Herausgeber:** Revue de Théologie et de Philosophie

Band: 40 (1990)

Heft: 4

Erratum: Erratum

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 25.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

ERRATUM

Veuillez noter que deux membres de phrases manquaient dans l'article de J. Bouveresse, intitulé *L'* «infaillibilité» de l'introspection (vol. 122, 1990/II). Il faut lire (les mots en italiques manquaient):

- p. 227, ligne 38: «La machine pourrait également commettre des «erreurs verbales»; mais, si l'on fait abstraction de celles-ci, toutes les données qui *sortent de l'analyseur pour entrer dans le centre de paroles* seront correctement exprimées relativement aux règles de langage *qui* auront été programmées dans l'ordinateur».
- p. 232, ligne 27: «Toute philosophie de l'esprit qui (comme moimême) est en faveur d'une théorie 'fonctionnaliste' de l'esprit doit affronter le fait que la caractéristique précise dont on a vu qu'elle constituait une recommandation en faveur du fonctionnalisme par rapport à des variétés plus grossières de matérialisme son caractère abstrait et partant sa neutralité par rapport à ce qui pourrait 'réaliser' les fonctions essentielles des systèmes sentants ou intentionnels permet à une théorie fonctionnaliste, quel que soit le parfum de réalisme biologique ou humanoïde qu'elle dégage, d'être exemplifiée non seulement par des robots (une conséquence acceptable ou même désirable aux yeux de certains), mais par des organisations suprahumaines qui sembleraient avoir des esprits qui leur sont propres que dans le sens métaphorique le plus faible» (pp. 152-153).

Avec toutes nos excuses.